

"Travailler plus pour gagner plus !"

Toujours moins !

SALAIRES - TEMPS DE TRAVAIL - EMPLOI

Le "juste salaire" ne dépend pas des heures supplémentaires !
La CFTC dénonce l'ouverture illimitée du temps de travail des salariés,
la dégradation de leurs conditions de travail,
et le caractère illusoire du libre choix des salariés !

**Les salariés n'ont rien à gagner à l'évolution
décidée par le Gouvernement !**

Au contraire !

Les salariés veulent davantage de pouvoir d'achat. L'affirmation du libre choix du salarié est un leurre : le rapport de force restera en faveur de l'employeur, qui aura libre marge de manoeuvre pour augmenter le temps de travail hors de sa durée légale. Les salariés des PME seront à nouveau les plus pénalisés.

Les heures supplémentaires ne sont pas une solution mais un moyen de contourner l'obstacle de la durée légale du travail (35 heures) !

**Mobilisons-nous, avec la CFTC,
le 5 février 2005 :**

POUR :

- une véritable politique salariale, avec l'exigence de vraies négociations, dans le public et le privé, pour permettre le développement du pouvoir d'achat,
- le développement de l'emploi,
- la défense du code du Travail menacé par les dérégulations.

CONTRE :

- la menace d'une loi qui dérégule le temps de travail, remet en cause sa durée légale (35 heures) et rend les salariés corvéables à merci !